MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision nº 14037 du 22 août 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »

NOR : *INTJ1822260S*

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 22374 du 1er décembre 2017 (NOR : INTJ1727028S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er septembre 2018 :

Caulet Alain	NIGEND : 144 795	NLS : 5 313 329

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er septembre 2018 :

Moisseron Laurent	NIGEND : 138 955	NLS : 5 323 470
Burazer Hervé	NIGEND : 155 416	NLS : 8 013 209

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er septembre 2018 :

Passefort Geoffroy	NIGEND : 217 678	NLS : 8 064 632
Pires Philippe	NIGEND : 248 298	NLS : 8 089 468
Prezelin Samuel	NIGEND : 176 178	NLS : 8 028 676

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er septembre 2018 :

Dupuis Pascal	NIGEND : 152 825	NLS : 8 010 729
Monet Christophe	NIGEND : 146 268	NLS : 8 004 566
Narbey Pascal	NIGEND : 143 653	NLS : 8 002 775

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 22 août 2018.

Le colonel, commandant par suppléance la garde républicaine,

J.-M. Grimal